

# Education à la citoyenneté et à la Morale

## Probatoire A-B-C-D-E

## Session de 2008

**SUJET I :**

**SUJET II :**

(...) La séparation et l'équilibre des pouvoirs publics seront réaménagés de façon à assurer le maximum d'efficacité à notre régime présidentiel.

Afin qu'elle demeure la plus haute incarnation de l'unité et la garantie sans faille contre tous les risques de dislocation de cohésion nationale. Le Président de la République élu par l'assemblée des citoyens au suffrage universel direct, garant de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays autant que du bon fonctionnement de ses institutions doit voir ses prérogatives de temps de crise renforcées au-delà des seuls cas de l'état d'urgence et de l'état d'exception prévus par la constitution. Mais en même temps les rapports ordinaires de l'exécutif avec les autres organes de l'Etat devront être corrigés dans le sens d'un meilleur équilibre.

Ainsi, le parlement verra son autonomie renforcée ainsi que ses prérogatives législatives, financières et de contrôle...

Gardienne des libertés et de la sécurité des citoyens, la justice camerounaise doit devenir un véritable pouvoir judiciaire face à l'exécutif et au législatif.

**Paul BIYA. Pour le libéralisme communautaire  
Paris. Pierre Marcel. 1986 PP1986 PP 53-54**

En s'appuyant sur les questions ci-après et s'aidant de ses propres connaissances, le candidat traitera le sujet sous forme d'une explication de texte.

1. Quelle est la nature de ce texte ? Qui est son auteur ? Quelle est son idée générale ?
2. Quel est le régime politique décrit par l'auteur dans le texte ? Donnez ses différentes variantes avec des exemples précis et le type auquel appartient le Cameroun.
3. En quoi consiste la séparation des pouvoirs ? Justifiez votre réponse par des exemples précis
4. Comment le Président de la République compte-t-il corriger le déséquilibre entre l'exécutif et les autres pouvoirs ? Ces solutions vous paraissent-elles efficaces ? Justifiez votre réponse.